

Rue de l'Hôpital 2  
CH-2800 Delémont  
t +41 32 420 50 50  
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 22 mars 2021

## Communiqué de presse

### **COVID-19: tests salivaires dans les écoles du canton. Nombreuses quarantaines à la clé**

**Le canton du Jura poursuit les dépistages dans les écoles. Trois écoles ont été testées entre jeudi et vendredi derniers: les écoles primaires de Boécourt et de Haute Ajoie ainsi que le collège Thurmann à Porrentruy. Tous les résultats se sont avérés négatifs pour les deux écoles primaires. La situation s'est révélée plus complexe pour le collège Thurmann avec au total 12 cas positifs et quelque 400 personnes mises en quarantaine jusqu'au samedi 27 mars.**

Après le lancement il y a dix jours des dépistages par pool salivaire à Courrendlin, des tests à large échelle ont été menés au sein des écoles primaires de Boécourt et de Haute Ajoie ainsi que du collège Thurmann à Porrentruy jeudi et vendredi derniers. Environ 600 élèves et enseignants ont participé au test pour ces 3 écoles dans lesquelles des cas positifs avaient été détectés durant les précédentes semaines.

Les premiers résultats ont mis en évidence trois pools positifs au collège Thurmann. Une équipe mobile du centre de dépistage cantonal s'est rendue sur place vendredi matin pour tester individuellement toutes les personnes ayant participé à ces trois pools (env. 35 personnes). Les résultats reçus dimanche matin ont mis en évidence 5 nouveaux cas pour un total de 12 cas positifs au sein du collège. Les élèves de 11<sup>e</sup> Harmos et une classe de 9<sup>e</sup> ont été mis en quarantaine ainsi que les personnes vivant sous le même toit. Au total, une centaine d'élèves sont concernés pour env. 400 personnes mises en quarantaine.

Toutes les personnes mises en quarantaine suite à ces deux situations seront contactées d'ici jeudi par la cellule de traçage cantonale afin de proposer un dépistage le 7<sup>e</sup> jour de quarantaine, soit le vendredi 26 mars. Si le résultat est négatif, la quarantaine pourra être levée dès samedi 27 mars. A ce sujet, il n'est pas nécessaire d'appeler la Hotline cantonale. Les autorités veilleront à garantir une offre de dépistage suffisante pour toutes les personnes concernées en combinant les différentes possibilités (centre de dépistage cantonal, pharmacies offrant des tests rapides notamment).

Les autorités cantonales suivent de près l'évolution de la stratégie du Conseil fédéral en termes de dépistages avant de définir définitivement la stratégie cantonale en la matière. La priorité est donnée aux tests à grande ampleur dans les situations où un cas positif est détecté. Le Gouvernement demande à la Confédération de faire preuve d'une certaine souplesse par rapport à la mise en place des tests de masse dans les cantons. Il n'est pas concevable en effet que les cantons soient en charge de toute l'organisation et l'intendance de l'ensemble

des tests déployés dans le canton. Un groupe de travail vient d'être mis sur pied pour réfléchir à une stratégie cantonale de dépistage.

*Personnes de contact :*

*Jacques Gerber, ministre de l'Economie et de la Santé, tél. 032 420 52 03*

*Nicolas Pétremand, chef du Service de la santé publique, tél. 032 420 51 22*